

Dispositif de Formation Linguistique (DFL)

Objectif général

- Evaluation, accompagnement et formation aux savoirs de base pour réduire les inégalités linguistiques et favoriser l'insertion professionnelle.

Objectifs du dispositif

- Phase 1 - Prestation initiale : diagnostic et accompagnement des bénéficiaires. Identification des acquis, des freins et des leviers possibles.
- Phase 2 - Actions de formation « Savoirs de base » / « Alpha » / « FLE ». Augmentation du niveau initial et de la volonté de se former.

Pré-requis et publics visés

- Toutes personnes de + de 16 ans, sorties du système scolaire. Sans condition de nationalité.
- Les personnes relevant du FLE, non issues de l'Union Européenne, devront être titulaires d'un titre de séjour en cours de validité ayant été délivré pour une durée d'au moins un an.
- Les personnes relevant du FLE, issues de l'Union Européenne, n'ont pas de titre de séjour à présenter.
- Evaluées aux degrés 1 ou 2 du cadre de l'ANLCI, repérée en situation d'illettrisme (scolarisées).
- Evaluées aux niveaux A1 ou A2 du CECRL, ayant besoin d'actions complémentaires FLE et ALPHA (non-scolarisées).

Modalités de recrutement

- Une fois la fiche de liaison/prescription transmise par le prescripteur ou en candidature spontanée, chaque bénéficiaire est contacté par téléphone pour préciser la date, le lieu et l'heure de l'information collective.
- Une fois l'information collective (tous les 15 jours) effectuée, le référent linguistique, au travers d'un petit entretien, s'assure de l'adhésion du bénéficiaire et lui donne un RDV (max dans les 5 jours) pour son entrée sur la phase de positionnement. Chaque bénéficiaire sera alors reçu en entretien individuel sur le module : « prestation initiale d'accueil »
- Suite au 1^{er} entretien de 2 heures la suite de l'accompagnement ne sera déclenchée qu'après l'adhésion entière du bénéficiaire à la mesure proposée.

Niveau d'entrée : sans niveau spécifique

Niveau de sortie : sans niveau spécifique

Durée et date

- Formation en centre allant de 150 h à 211 h en collectif (dont 7 heures d'entretiens individuels par stagiaire)

Durée hebdomadaire : 24 h. Horaires en centre : lundi, mardi, jeudi et vendredi 9h-12h et 13h-16h. Afin de favoriser l'accueil des publics cibles, des plages horaires de formation seront proposées les samedis matins et les soirs entre 18h et 20h.

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

N° carif : 51374 Auxerre 51513 Tonnerre 51381 Migennes

Siège Social

132 rue de la poudrière
ZI Les Franchises 52200 Langres

T: 03 25 87 02 51 F: 03 25 90 85 72
langres@poinfor.org

Chaumont
48 rue de la Chavoie
52000 Chaumont
T: 03 25 32 26 98
F: 03 25 90 85 72
chaumont@poinfor.org

Saint Dizier
66 avenue du Gal. Giraud
52100 Saint Dizier
T: 03 25 04 38 60
F: 03 25 90 85 72
saint.dizier@poinfor.org

Migennes
131 avenue Jean Jaurès
89400 Migennes
T: 03 86 80 38 28
F: 03 25 90 85 72
migennes@poinfor.org

La Chapelle Saint Luc
8 avenue du Président Coty
10600 La Chapelle Saint Luc
T: 03 25 70 47 47
F: 03 25 90 85 72
la-chapelle-saint-luc@poinfor.org

Société Coopérative et Participative anonyme à capital variable
RCS Chaumont 403 325 616 - SIRET Siège social : 403 325 616 00072

Déclaration organisme de formation n°21 52 00 130 52 en date du 8 janvier 1996 - code APE : 8559A

Contenu

Modules	Durée
Module 1 : Prestation initiale d'accueil et diagnostic mobilité – entretien individuel	2 h
Module 2 : Positionnement et construction de parcours – collectif	2 h
Module 3 : Restitution et construction du parcours de formation – entretien individuel	1 h
Module 4 : Accueil - collectif	6 h
Module 5 : Sécurisation du parcours de formation - collectif	12 h
Module 6 : Connaissance des filières de formation et du bassin d'emploi - collectif	6 h
Module 7 : Acquisition individualisée des compétences langagières et renforcement global des compétences (CECRL, RCCSP, Référentiel de compétences pour l'alphabétisation) - collectif	148 h
Module 8 : Apprendre à apprendre - collectif	12 h
Module 9 : Evaluation des acquis de l'apprentissage et certification (DELFA1 – DILF – DELFA2 – CLEA – TCF TP - TCF ANF – CFG) - collectif	12 h
Module 10 : Entretiens individuels	4 h
Module 11 : Bilans - collectif	6 h

Contenu de l'évaluation diagnostic et de la formation :

- Selon le Référentiel des Compétences Clés en Situation Professionnelle
 - Savoirs généraux : oral/écrit/calcul/espace-temps
 - Savoirs appliqués : informatique/mises en situation
- Selon le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues
 - Savoirs et savoir-faire linguistiques : alphabétisation ou FLE

Evaluation et débouchés de la formation

- Evaluation-diagnostic initiale, intermédiaire et finale
- Possibilité d'inscription à un examen (CléA, CFG, TCF ANF ou TP, DELFA1/A2, DILF)
- En amont du DAQ, FMP et formations qualifiantes rémunérées

Validation

- Attestation de fin de formation

Coût pédagogique : de 3 165 € à 3 587 € (prise en charge par la Région Bourgogne Franche-Comté). Action agréée au titre de la protection sociale (non rémunérée).

Effectif

- Groupes de 12 personnes maximum en entrées / sorties permanentes

Lieux de formation

- Locaux du Lycée Saint Germain – 2 Place Saint Germain – 89000 AUXERRE
- Locaux GRETA 89 - 2 avenue de la Gare – 89700 TONNERRE
- Locaux POINFOR - 131 avenue Jean Jaurès – 89400 MIGENNES
- Possibilité, en fonction des orientations, d'ouverture de groupes sur TOUCY et SAINT FLORENTIN

Contact

- Alexandra PLA ☎ 03.86.80.38.28 / alexandra.pla@poinfor.org
- Mylène RALJEVIC ☎ 03.86.80.38.28 / mylene.raljevic@poinfor.org
- Isabelle MAZIERES ☎ 03.86.72.10.40 / isabelle.mazieres@ac-dijon.fr
- Prescriptions et orientations :
 - Auxerre : dfl.auxerre@gmail.com
 - Tonnerre : dfl.tonnerre@gmail.com
 - Migennes : dfl.migennes@gmail.com

Cette formation est financée par la Région Bourgogne-Franche-Comté dans le cadre du Plan investissement dans les compétences

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE

